

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 12

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois. . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
 du Canton 15 c. } la ligne ou
 de la Suisse 20 c. } son espace
 de l'Étranger 25 c. }

Les discussions de la presse.

Les réflexions suivantes, qui nous tombent par hasard sous les yeux, sont dues à la plume de M. Eugène Reynis, rédacteur de l'*Union du Languedoc*. Elles nous paraissent si judicieuses, qu'à la veille des nombreuses polémiques que soulèveront probablement nos prochaines élections, nous nous empressons de les reproduire. Puissent-elles contribuer quelque peu à montrer comment doivent se comprendre les discussions de la presse et à mettre fin aux débats trop souvent écœurants auxquels nous assistons depuis quelques années.

« Il s'est rencontré de tout temps des écrivains qui déshonorent les discussions les plus graves par les personnalités les plus insultantes. C'est là un des écueils dangereux aux journalistes ; la passion tombe d'autant mieux dans le piège, que l'amour-propre confond volontiers le succès d'un instant, que donnent la malignité et le persiflage, avec le succès durable promis au talent, à la loyauté et au respect de soi-même et d'autrui.

On a fait des volumes pour collectionner les *aménités* dont se sont souvent gratifiés les publicistes ; mais si le lecteur retient les épigrammes, il oublie vite le nom de leurs auteurs. La malice humaine peut rire un instant d'une bouffonnerie, le bon goût prend bientôt sa revanche et condamne celui qui se l'est permise.

Les lettres ont une dignité qui s'impose. Quelle que soit la faveur avec laquelle on semble accueillir les libelles qui renferment des satires piquantes ou des calomnies honteuses, les libellistes n'en sont pas moins une race méprisée. Cette susceptibilité prouve que la corruption n'est jamais assez profonde pour étouffer tout à fait le sentiment de la justice et celui des convenances.

Il y a dans le métier des lettres un fond d'élévation et de noblesse qui repousse les passions abjectes, l'envie amère et les haines ardentes. Le talent ne se mesure pas à la violence, il faut une certaine dose de modération pour mériter complètement l'estime des délicats. Quand l'esprit est entraîné par des impressions vives, il doit conserver encore un caractère digne de celui qui veut se faire l'interprète de la vérité.

Même en combattant les erreurs, le polémiste écartera avec soin les personnalités ; c'est ainsi que l'on reconnaît facilement qu'il place la défense de

ses convictions au-dessus de tout intérêt mesquin et de toute rancune.

L'erreur est passionnée, intolérante, cruelle : ce qu'il lui manque du côté de l'autorité, elle cherche à l'obtenir par la persécution. Elle répand l'outrage à défaut de raisons, elle crie, elle tempête, elle menace, elle vilipende, elle calomnie, elle outrage ; en sorte qu'odieuse déjà par ses égarements, elle le devient plus encore par ses fureurs.

La vérité, au contraire, est calme ; elle oublie les individus pour ne se rappeler que les doctrines. Sans doute elle les énonce avec force, parce qu'elles partent du sanctuaire de la conscience, mais sa pitié miséricordieuse lui gagne des adhérents que l'âpreté de ses accents éloignerait. »

Un hôtelier de Lausanne nous communique la lettre suivante, qui lui a été adressée dans le courant d'octobre dernier. Cette pièce, que nous reproduisons textuellement, à l'exception des noms propres que nous supprimons, est d'une originalité vraiment peu commune :

H..., le 14 octobre 1884.

Monsieur,

« Ayant le projet de venir bientôt habiter Lausanne, qui me plaît autant par sa position géographique dominante sur le lac de Genève, et en vue des monts de Savoie, que par l'affabilité de ses habitants, je vous prie de me prendre pensionnaire dans votre hôtellerie.

Conséquemment, seriez-vous assez bon pour me renseigner sur le prix de pension, avec chambre comprise, dans ces conditions, savoir :

1° Le matin à 8 heures, tous les jours de la semaine, le déjeuner composé d'une soupe, pain, et pour boisson un carafon de cidre.

2° Tous les jours de la semaine, le dîner à midi, comprenant soupe, viande, beurre, fromage, pain. Pour dessert, fruits et pâtisserie, et pour boisson une carafe de cidre.

3° Pour le souper, tous les jours de la semaine, à 6 heures et demie du soir, un plat de légume ou bien un œuf à la coque, pain. Pour le dessert, fruits et pâtisserie, et pour la boisson un carafon de cidre.

4° Pour les dimanches et grands jours de fêtes catholiques, déjeuner à 7 heures du matin au lieu de 8 heures, et comprenant café pur, sans lait dedans, pain, deux petits gâteaux, miel, et pour bois-

son un verre d'eau sucrée ; pour le diner, à onze heures au lieu de midi, soupe, un plat de viande ou, pour varier, un plat de poisson du Flon ou de la Louve, avec salade d'herbes, beurre et fromage, pain. Pour dessert, pâtisserie et fruits, et pour boisson un carafon de cidre.

Je vous fais remarquer, Monsieur le directeur de l'hôtel, que possédant dans mon matériel-voyage de bagages à peu près ce qu'il me faut en lingerie et en literie, je me sers de mes serviettes de table et de chambre garnie ; puis je me sers encore pour le lit de mon couvre-pieds et de mes taies d'oreiller (et mêmes couvertures) ; ce qui est un avantage tout économique pour la direction de l'hôtel. Je me fournis mon éclairage, fait en chandelles, pour ma chambre, ainsi que pour la table de mon souper.

Pour ce qui est de la toute sûreté en garantie de paiement, vous n'avez rien à craindre, car je puis vous prouver, par les meilleures références, mes moyens d'existence et ma solvabilité pécuniaire, soit par certificat financier de mon état de fortune, soit par les quittances, après les paiements faits à ceux qui m'ont gardé en pension.

Je profite, Monsieur le directeur, de cette bonne occasion de correspondance épistolaire pour vous demander si l'église catholique est près ou loin de votre hôtel.

Vous trouverez ci-inclus le timbre-poste pour que vous vouliez bien m'accuser réception de la présente et y répondre. Vous trouverez ci-joint une adresse qui vous sera très nécessaire pour la lettre-réponse aux renseignements que je vous demande.

Sur ce, veuillez recevoir, Monsieur le directeur de l'hôtel, avec mes plus sincères remerciements, mes salutations empressées.

***, professeur.

P. S. Bon, généreux et libéral envers les domestiques des hôtels où je suis en pension, je leur donne, au paiement du mois, la pièce du denier monétaire pour le service général ; pour le cirage des chaussures, dont je fournis le cirage, les réveille-matin, ainsi que tout autre service particulier qui m'est fait, je le paie à part. — A propos de domestiques, combien en avez-vous ? A l'hôtel où je suis, à H..., qui est une ville du 3^e degré en Suisse, il y en a onze. »

Un jeune soldat de l'armée française en Chine, dont le porte-monnaie est à sec, écrit à son père la lettre suivante :

Le pays des Chinois.

D'une main, cher papa, j'vous écris ces deux mots ;
De moi ne soyez pas en peine ;
Je me trouve assez bien dans l'pays des magots
Où j'suis débarqué d'la quinzaine ;
A l'encre d'Chine j'vous écris
Des choses vraiment dont vous s'rez bien surpris ;
J'ai peine à croire tout c'que j'vois
Dans c'drôle d'pays des Chinois.

Les Chinois n'sont pas jolis com'des amours,
Et la trop prodigue nature
Les afflige d'nez faits en topinambours,
C'qui leur gâte un peu la figure ;

Ils sont semblables, en deux mots,
A ces bons homm's qu'on voit sur les vieux pots.
A se fair' peindre ils ont des droits
Dans l'drôle pays des Chinois.

Ils ont des oreill's à pouvoir loger d'dans,
Ce n'sont pas là des balivernes,
Un' bouch' comme un' malle où j'nai jamais vu d'dents ;
Leurs yeux sont comme des lanternes.
Ils ont pour chev'lure un' queue d'rat,
Et des moustach's à fair' pâlir un chat ;
La barbe, je crois, vient à six mois
Dans l'drôle d'pays des Chinois.

Qu'ils sont beaux à voir tout habillés d'nankin,
Et, par le soleil ou la pluie,
Ils ont un affreux parasol marocain
Qui leur tient lieu de compagnie ;
Enfin, ils sont de très bon goût,
Port'nt peu d'faux-cols et pas d'chemis's du tout.
Ah ! quels dandys qu'les bons bourgeois
De c'drôle d'pays des Chinois !

Les femm's de c'pays ne portent pas d'corsets,
Ni de jupes de crinoline ;
Elles ont l'pied très p'tit, mais, dit-on, pas d'mollets,
Ce qui fait qu'ell's ont la taille fine ;
Ell's ont le teint couleur citron,*
Le nez rel'vé comme un p'tit cornichon ;
D'un' femm' bien sûr je n'ferais pas choix
Dans l'drôle pays des Chinois.

Bientôt nous irons faire un tour à Pékin,
Q'uest la capitale d'la Chine,
Oh, dit-on, la lune est toujours dans son plein,
C'est bien curieux, j'imagine ;
C'est pour nous empêcher de voir ça
Qu'ces Chinois-là ne veulent pas qu'on aille par là.
Gare aux terribles soldats de bois
Du drôle d'pays des Chinois.

Au r'voir, cher papa, j'vous en dirai plus long,
Lorsque j'en saurai davantage ;
Embrassez pour moi ma mère et Jeanneton,
Ma cousine et tout le voisinage ;
Dites à mon cousin Tampon,
Qu'est aussi laid qu'il est bête et capon,
Que je pense à lui bien des fois
Dans l'drôle pays des Chinois.

Post-Scriptum.

J'oubliais, papa, d'vous dire qu'en débarquant
Un requin (ce n'est pas une carotte)
M'enleva subit'ment ma bourse et mon argent,
Avec la moitié d'ma culotte.
Papa, j'vous prie, envoyez-moi cent sous...
Et j'vous bénirai cent fois
Dans l'drôle pays des Chinois !

Maurice PATEZ.

Lo menistrè et lo nid dè merlo.

On sè repeind pe soveint d'avâi trâo braga que de
n'avâi pas pipâ on mot. Assebin cliiâo qu'ont étâ
eimbêtâ on iadzo rappoo à l'âo trâo granta leinga,
sont su l'âo gardès avoué cliiâo que l'âo traisont lè
vai dâo naz, et lè z'einvouïont sè promenâ pè lo
Tonquien petout què dè sè laissi reimbêtâ.

Lo menistrè dè X... sè promenâvè on dzo pè la
campagne ein recordeint son prédzo po la demeindze.
Coumeint passâvè pè on cheindâi découtè on